

Repères

juillet - août 2020
n° 265

le magazine de la ville de Saran

ADOPTONS!

les BONS GESTES



Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }



www.ville-saran.fr

2#DANS LE RETRO



◀ **.25 mai :** le conseil municipal investit la salle des fêtes pour son installation. Covid 19 oblige, le conseil se tient à huis clos. Maryvonne Hautin est élue maire, accompagnée de 9 adjoints.

.3 juin : au lac de la Médecinerie l'Unité de recherche de zoologie forestière de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement - Centre Val de Loire) installe deux pièges à papillons afin d'étudier le suivi de leur vol. ▶



.du 2 au 5 juin : ▶ gymnase Jean-Moulin. La solidarité s'organise au sein de la commune. La municipalité distribue des bons alimentaires à 514 familles saranaises.



◀ **.23 juin :** à l'étang du Château les travaux de curage ont débuté. Il s'agit dans un premier temps de consolider certaines berges qui s'affaissent et se dégradent progressivement (voir information page 15)



◀ **.16 juin :** « Après le temps d'applaudir vient celui de soutenir nos revendications ». Les professionnels de la santé, dont ceux de l'Ehpad du Bois fleuri, à Saran, manifestent devant le CHRO pour reconstruire et améliorer l'hôpital public avec la participation de plusieurs élus et élus de notre ville..

.20 juin : rue du Bois Joly, le groupe No Style qui devait se produire à la fête de la musique organise un concert semi-public en son jardin. Pop-rock, blues, jazzy, funk, métal, chanson française... avec diffusion en direct sur FB Notstyle. Pour en savoir plus : Titre « Sans déranger » sur Youtube. ▶





Trop, c'est trop !

Les mois que nous venons de passer ont été compliqués pour tout le monde. Mais ceci n'excuse pas tout. Dépôts d'ordures, conteneurs qui débordent, abandons de déchets verts... J'ai été outrée de constater, ici et là, autant d'incivilités de la part de personnes sans aucun respect. Sans respect pour les personnes qui résident à côté, sans respect pour les lieux qui sont des lieux de promenade, sans respect pour les services qui passent ensuite pour nettoyer.

Certes, les points d'apport volontaires (cartons, verres, vêtements...) n'ont pas été collectés aussi fréquemment. Certes, la déchetterie a été fermée pendant le confinement. Certes, sa réouverture ne s'est pas passée de la meilleure des façons. À ce sujet, j'ai dû intervenir plusieurs fois auprès de la Métropole pour réguler le flux de véhicules ou pour demander la collecte de conteneurs qui débordaient. Mais est-ce une raison pour abandonner végétaux, ordures, cartons ? Est-ce une raison pour polluer notre environnement et dégrader l'image de notre ville et notre cadre de vie ?

S'il faut le rappeler, faisons-le : « Le dépôt de déchets sur l'espace public est interdit et puni par la loi » !

Pourtant, tout le monde a été ravi de constater que la nature a vécu une véritable bouffée d'air frais pendant le confinement. La diminution drastique des activités humaines a permis à l'environnement de se régénérer. Preuve en est qu'il est indispensable que notre société se remette en question sur son fonctionnement et qu'il est plus que nécessaire d'agir tous ensemble pour préserver l'environnement. Cela commence donc par nous tous, chacun à notre niveau, nous sommes tous concernés. On ne peut pas se contenter d'espérer que quelqu'un ramassera derrière nous.

En espérant sincèrement que ces comportements ne perdurent pas, pour que notre ville reste belle.

Maryvonne Hautin
Maire de Saran

SOMMAIRE

Dans le rétro	p.2
Édito	p.3
Regards	p.4
Actu	p.8
Sortir	p.9
Loisirs Jeunes	p.10
Métier d'À venir	p.12
Menus	p.13
Infos travaux	p.14
Infos culture	p.16
Rencontre culture	p.17
Ici...	p.18
Espace public	p.20
En terrasse	p.22
Actu éco	p.23
Rentrée EMMD	p.24
Associations	p.26
Carnet de route	p.27
Reflét Saranais	p.28



RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.ville-saran.fr



fluicity

Monavis-citoyen

REPÈRES/SARAN

Mairie, Place de la Liberté - 45770 Saran.

Directrice de la publication :
Maryvonne Hautin, maire.

Responsable du service communication :
Christian Musio

Rédaction, photographies (D. Vandeveldé)
et mise en pages : Service communication
02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
Diffusion : par nos soins.
Impression : Imprimerie Prevost Offset.
Tirage : 9 000 exemplaires.

ISSN : 0153-7016
Dépôt légal : juillet 2020
Imprimé sur papier FSC recyclé
Numéros de licence :
1-1093039 / 2-1093041 / 3-1093040

Toute reproduction (articles, photographies),
même partielle, est interdite sans autorisation
écrite préalable.

ADOPTONS!

les BONS GESTES

• Dossier réalisé par Arnaud Guilhem

**Détritus, dépôt sauvage de déchets, déjections canines...N'en jetez plus !
Ce phénomène qui s'accroît menace notre environnement et notre qualité de vie.
Une prise de conscience et la modification du comportement de chacun(e) sont indispensables
afin d'inverser cette tendance néfaste à tous.**

Papier, mégots, canettes à même le sol, déchets hors des bacs, encombrants sur les trottoirs, électro-ménager dans les bois, gravats dans les clairières, déjections canines ça et là... Cet inventaire -partiel- illustre la triste réalité à laquelle les Saranais doivent faire face jour après jour. Soit un cadre de vie souillé et une qualité de vie menacée, du fait de comportements inciviques et répréhensibles de certains.

Jetés dans la nature ou sur la voie publique, ces débris et déchets ne disparaîtront pas de si tôt. D'autant plus s'ils ne sont pas ramassés. Ainsi, un papier mettra 3 mois à se dégrader. A l'extrême, une bouteille en verre subsistera 4 000 ans.

Il s'agit là d'un paradoxe poussé à son comble, puisque de la poubelle de ville aux points d'apport volontaire et bornes «Toutounet» jusqu'à la déchetterie, les outils et filières de collecte et de valorisation des déchets quels qu'ils soient n'ont jamais été aussi nombreux sur notre commune. Une prise de conscience par chacun(e), et de là, un changement des comportements s'avèrent donc indispensables afin de mettre terme à une situation qui n'a que trop duré. «Ce phénomène de jet de détritus et de dépôts sauvages de déchets sur le domaine public s'amplifie et l'état des lieux sur la commune est préoccupant» déplore avec force José Santiago, adjoint à l'espace public, au patrimoine et à l'environnement. La situation

n'a de cesse de se détériorer, à Saran et ailleurs. Et il ne s'agit pas que d'une impression diffuse. Comme l'indique l'étude réalisée en février 2019 par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) auprès de 2 700 communes françaises. Les dépôts sauvages de déchets sont évalués à 21kg par an et par habitant. Au delà des nuisances immédiates, les Saranais et la Ville sont confrontés à un véritable fléau au coût environnemental mais aussi économique.

Des comportements inexcusables

«La propreté à Saran est un problème de comportement et de civisme» souligne Alexandra Bonnamy, responsable du service des Espaces verts. Un constat que partage Jérôme Vacher, co-responsable «Autant le dire : certains saranais

lons régulièrement aux habitants les bons gestes à adopter en matière de propreté sur le domaine public, mais aussi le fait que la Police municipale peut verbaliser et verbalise» indique l'adjoint. Des panneaux d'information sont mis en place dans les zones sensibles, comme par exemple rue Pimelin, rue du Ran d'Abbas et dans le quartier de la Fassièrre. Prochainement, des barrières vont être installées sur les accès routiers du Domaine du Clos Vert (Zone Agricole Protégée), pour éviter l'accès des véhicules et des poids lourds.

Du temps gâché pour les espaces verts

Outre les désagréments subis par tous les habitants, la propreté de la Ville est une mission chronophage. «Une journée sur cinq, les agents font du ramassage de déchets. C'est énorme. Ce n'est pas la tâche la plus valorisante pour eux, alors même que la propreté n'est qu'une affaire de savoir-vivre en société, d'éducation dès l'enfance» explique Alexandra Bonnamy «Si nous gagnions du temps là-dessus, on le consacrerait à autre chose, comme par exemple à améliorer les espaces verts. Ce travail de propreté représente également un coût pour la Métropole, qui le répercute sur les impôts des particuliers». Les déjections canines en sont un exemple patent. «Malgré l'installation



Jérôme Vacher

Alexandra Bonnamy

des bornes «Toutounet», on en trouve n'importe où, et ce, depuis longtemps et malgré l'arrêt municipal (voir encadré). Sur les pelouses et les zones herbeuses, les maîtres ne pensent pas forcément à mal, mais des agents y travaillent, des enfants y jouent également. Globalement, les déjections canines posent un problème d'hygiène et de salubrité, tant pour les citoyens que pour les agents. Tous les quartiers de Saran en sont victimes, à fortiori à proximité des collectifs. «Une liste d'endroits sensibles a été fournie à la Police municipale qui verbalise les propriétaires» précise Jérôme Vacher «Là aussi, ce sont des comportements inacceptables».

Il n'en tient qu'à chacun(e) d'adopter les gestes citoyens, pour le bien-être et la qualité de vie de tous les Saranais.

ne respectent rien. Ils savent qu'il y a quelqu'un qui ramassera derrière eux, à savoir les agents de la Ville. On a beau appliquer des affiches, informer et sensibiliser, rien ne change. Au contraire, les dépôts sauvages se développent sur l'ensemble des points de la commune. Récemment, les soucis que nous avons en permanence avec les dépôts sauvages aux abords des points d'apport volontaire (verre, vêtements) se sont amplifiés, du fait du confinement».

A l'origine de ces comportements préjudiciables pour tous, des particuliers, mais aussi des professionnels. «Nous sommes tout à fait conscients que des dépôts sauvages de gravats sont faits par des auto-entrepreneurs et autres entreprises afin d'éviter de régler la taxe en déchetterie» mentionne José Santiago. Face à cette situation déplorable, la Ville ne reste pas les bras croisés. «Nous rappe-



José Santiago

LES ESPACES VERTS MUTUALISÉS PARTIELLEMENT AVEC ORLÉANS MÉTROPOLE

C'est un fait encore méconnu des Saranais.

En janvier 2018, le service municipal des espaces verts a été partiellement transféré à l'intercommunalité malgré l'opposition du conseil municipal.

Ainsi, la mission de propreté de la Ville, assurée jusqu'alors par le service des Espaces verts est à présent du ressort d'Orléans Métropole. Les agents municipaux qui assuraient cette tâche sont rattachés administrativement à la Métropole. Sur le terrain, la Ville gère la propreté en lien avec le «Pôle Nord» d'Orléans-Métropole, en tant que prestataire. Cette mission concerne les 4 secteurs de Saran. S'y ajoute le ramassage des corbeilles d'abribus et des encombrants. «Les compétences de la Métropole sur l'espace public vont de clôture à clôture» précise Alexandra Bonnamy. «La Ville conserve la compétence d'entretien d'espaces communs (squares, château, lacs et étang). Tous les espaces verts en bord de voirie, arbres, trottoirs ont été rétrocédés à la Métropole. La Ville assure leur entretien et le facture à la Métropole». Cette mutualisation 60%-40% (40% pour Saran) a trouvé son mode de fonctionnement. «Au début, nous avons eu du mal à nous articuler. Avec le temps, on se rend compte que cela fonctionne» indique la responsable.



UTILISEZ LES BORNES «TOUTOUNET»!

Rappel aux propriétaires de chiens : les déjections canines sont tolérées uniquement dans les caniveaux, hors accès aux habitations et aux abribus. La Ville compte une vingtaine de bornes «Toutounet» distribuant des sacs plastiques, disposées en différents lieux. 2 à 4 bornes supplémentaires sont installées chaque année. Vous pouvez également vous munir d'un sac lors de votre promenade.

A noter qu'un arrêté du maire d'octobre 2016 autorise la police municipale à verbaliser les personnes qui ne ramassent pas les crottes de leurs chiens (montant de l'amende : 17 euros).



ATTENTION AUX SANCTIONS!

Tous les dépôts sauvages de déchets sur le domaine communal peuvent être sanctionnés.

Le maire dispose en effet en la matière d'un pouvoir de police (Article L.541-3 du Code de l'Environnement).

Le non-respect des conditions légales de dépôt d'ordures par les particuliers est passible d'une sanction pénale : il s'agit d'une amende de 68 euros (réglée sous 45 jours) ou de 180 euros passé ce délai. En cas de défaut de paiement ou de contestation, c'est le juge du Tribunal de police qui décidera du montant exact de l'amende. Celui-ci peut aller jusqu'à 450 euros. Si un véhicule a été utilisé pour transporter les déchets, le montant de l'amende peut atteindre 1 500 euros. En ce qui concerne les dépôts sauvages par les professionnels, **ils sont passibles d'une peine maximum de 2 ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende.**

Le maire dispose également du pouvoir de faire cesser les dépôts sauvages sur des propriétés privées. Il a le droit d'ordonner la suppression des décharges sauvages, même en ordonnant des travaux sur les propriétés privées, notamment lorsqu'elles représentent des nuisances pour le voisinage (sécurité, salubrité, odeurs, etc...)

(Sources : Article L541-1 et suivants du Code de l'Environnement, article L2212-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales).



RALPH SOUCHET, CHEF D'ÉQUIPE AU BOURG

Service des Espaces verts

«J'ai été à l'origine de l'exposition **«Déchets en folie, jardiniers en furie»** que nous avons organisé dans la Ville en novembre 2016, afin de sensibiliser les habitants. Mon sentiment est que la situation ne fait qu'empirer, comme les incivilités en général. On trouve régulièrement beaucoup de déchets partout dans Saran. Les gens jettent de tout sur le domaine public : coton-tiges, mégots, papiers, couches, canettes, masques... **Sur une équipe de 6 agents, 1 agent ne fait que du nettoyage, tous les jours et toute l'année, au lieu de s'occuper de l'entretien des espaces verts du Bourg.** Il y a un ras le bol des agents. Le secteur du Bourg compte 32 poubelles, le comportement de certains en matière de déchets n'est pas tolérable, pas plus que la dégradation des massifs de fleurs. Quant aux déjections canines, que ce soit sur les pelouses, les bacs à sable, les aires de jeu, cela pose un problème d'hygiène, de salubrité, de risques sanitaires et de sécurité (chutes) pour tout le monde. Il en va de même avec les déjections des chats, comme par exemple au cimetière du Bourg. Je souhaiterais être associé aux opérations de sensibilisation dans les écoles. Je suis pour une campagne choc de sensibilisation des habitants et de répression sur plusieurs semaines. Le sujet doit aussi être abordé par les élus lors des balades dans les quartiers. Je suis confiant car il y a des moyens à mettre en place».



LAURENT ANDRÉ, CHEF D'ÉQUIPE AUX SABLONNIÈRES

Service des Espaces verts

«En matière de propreté en Ville, les comportements à Saran n'ont cessé de se dégrader. **Incivilité, incorrection, individualisme. C'est un phénomène bien plus global.** Au cimetière des Aydes par exemple, une pancarte d'interdiction de déposer des déchets est installée. Des personnes jettent juste dessous. Ça ressemble à de la désinvolture pour ne pas dire de la provocation. J'ai du mal à comprendre, car c'est l'environnement où ils vivent qu'ils dégradent et salissent. Donc un agent passe tous les jours devant pour collecter les encombrants, alors même qu'il y a une déchetterie sur la commune. Et quand celle-ci est fermée, les personnes déposent ou jettent leurs déchets devant ou dans le quartier alentour. Quant aux déjections canines, notamment sur les pelouses et les massifs, les personnes n'ont pas le sentiment de polluer et pourtant... Lorsqu'on passe la tondeuse ou la débroussailluse, on en prend partout, on y met les mains dedans. J'en ai ramassé pour les mettre sur le trottoir afin que les personnes se rendent compte. Ça n'a pas trop plu. Une prise de conscience des habitants est vraiment nécessaire. **Je pense qu'il faut un gros travail de sensibilisation et de répression. Je suis assez pessimiste quant à l'évolution. Tous les Saranais vont subir ces comportements et en supporter le coût financier et environnemental.**»

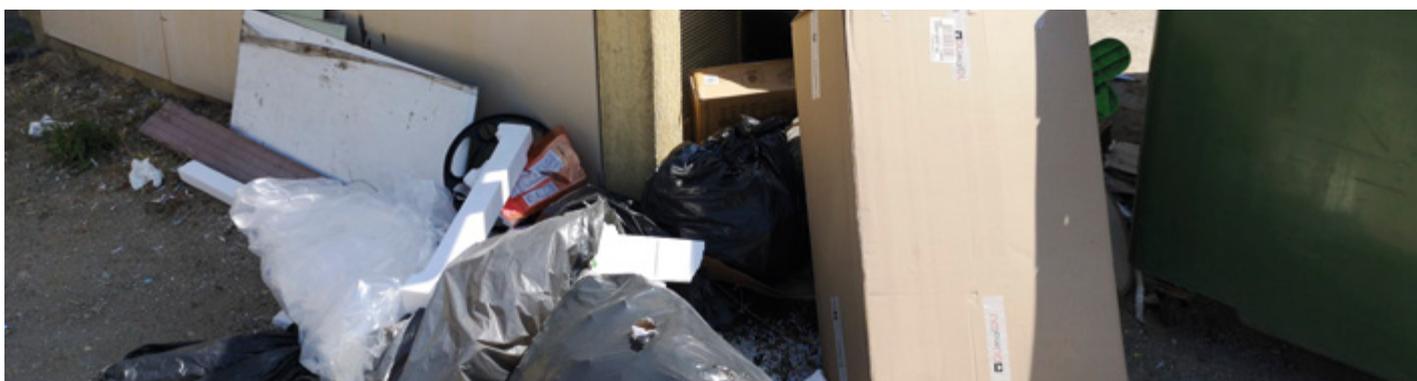


DÉCHARGES SAUVAGES UNE LUEUR D'ESPOIR ?



La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire intègre des dispositions en ce qui concerne les déchets du bâtiment. Ce secteur génère en effet chaque année 42 millions de tonnes de déchets au niveau national. Autant de matériaux qui peuvent donner lieu à des dépôts sauvages.

Plusieurs mesures de cette loi sont destinées à améliorer la gestion des déchets de la construction et à lutter contre les décharges sauvages : La création d'une filière pollueur-payeur pour le secteur du bâtiment, qui serait opérationnelle à compter du 1^{er} janvier 2022 ; la création de nouvelles déchetteries pour les professionnels, afin de renforcer leur nombre et améliorer leur répartition au niveau national ; la reprise gratuite des déchets des professionnels dans les déchetteries existantes lorsque ceux-ci sont triés.



LA DÉCHETTERIE, C'EST PAR ICI...

ZONE D'ACTIVITÉS DE MONTARAN

Rue Marcel-Paul

Tél. : 02 38 73 07 57

www.saran.fr/dechetterie

www.orleans-metropole.fr/1377/tri-et-dechetteries.html

LA Z.A. DE LA MOTTE- PÉTRÉE PREND VIE

La première phase de commercialisation des terrains s'est avérée fructueuse avec une vingtaine de transactions et de projets en cours. Cette nouvelle zone d'activités créée à l'initiative de la mairie et dédiée à l'artisanat et aux PME accueille dès à présent plusieurs entreprises.

Un an après la réception des 40 premières parcelles viabilisées, la zone d'activités de la Motte-Pétrée a pris un nouvel aspect, avec d'ores et déjà trois entreprises installées et plusieurs en cours de construction. Soient les prémices de la concrétisation du projet de zone d'activités mené par la Ville à destination de l'artisanat et des PME. La première phase de commercialisation, qui a débuté fin 2018, affiche un bilan positif. « Cette première phase de commercialisation



se présente plutôt bien, avec l'arrivée de différents types d'activité. L'objectif est de créer un pôle d'activités, situé entre Pôle 45 et Cap Saran, dans la continuité de la zone des Sables de Sarry» indique **Amandine Serreau, responsable du service Aménagement de la Ville.**

Courant juin, 8 lots étaient officiellement vendus, 8 autres étaient en cours de transaction, et 3 faisaient l'objet d'une réserve pas encore contractualisée. Soit une vingtaine de lots attribués. Un lot pouvant être constitué d'une seule parcelle (de 800 à 1 500 m²) ou de deux parcelles contiguës, soit 3 000 m² au maximum. Des parcelles d'une superficie relativement restreinte, prêtes à accueillir tous types d'activité à l'exception de commerce, restauration, logistique et entrepôt. « Le prix des terrains est fixe » précise Amandine Serreau « En façade de la rue de la Motte-Pétrée, les 12 lots les plus visibles sont les plus chers, à 81 euros HT taxe/m². A l'arrière, les 28 lots sont vendus à 64 euros HT/m². Au total, la zone compte 64 lots ».

Des prestations et une localisation attractives Pas de nuisance ni de bruit ; pas d'installation classée à risque à proximité ; un site facilement accessible, desservi par la rue de la Motte-Pétrée, le réseau cyclable de Pôle 45 et un arrêt de bus Tao... Les entreprises qui ont choisi la zone d'activités de la Motte-Pétrée ne s'y sont pas trompées. C'est le cas de **Cyril Combe, directeur de Motortech 45**, entreprise spécialisée dans la reprogrammation de voitures, la mécanique générale et la préparation des véhicules pour le passage à la carburation étha-



nol « J'ai débuté mon activité sur ce site avant le confinement. Auparavant, j'étais installé à Fleury-les-Aubrais. J'ai acheté une parcelle de 1 100 m². Le prix est assez correct, l'endroit est pas mal. On est situé à proximité de Cap Saran et de l'accès à l'autoroute ce qui est un plus pour mes clients. Pour l'instant on se sent un peu seul sur place, mais ça va évoluer ». Chez Ada Réseaux, dont l'activité est la réalisation de travaux d'adduction d'eau, d'assainissement et de génie civil, les 32 salariés ont emménagé le 1^{er} janvier dernier à la Motte-Pétrée. « Nous étions à l'étroit à Cercottes. Ici, on a de la place » résume **Romain Jahan, conducteur de travaux.** « Notre entreprise rayonne sur le grand Ouest et la région Centre élargie. L'accès rapide à l'autoroute dans les sens est-nord-sud et à la tangentielle est un élément déterminant ».

Après des travaux de viabilisation de nouvelles parcelles, la zone d'activités de la Motte-Pétrée rentrera prochainement dans sa deuxième phase de commercialisation.

• **Arnaud Guilhem**

VILLE DE SARAN

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT

- Place de la Liberté
- TÉL: 02 38 80 35 53
- COURRIEL: amenagement@ville-saran.fr
- PAGE DÉDIÉE : ville-saran.fr/zone-artisanale-de-la-motte-petree

CHIFFONS POÉTIQUES *Acte II*

L'exposition d'arts textiles « Chiffons poétiques » de Nadine Levé, interrompue en mars, se poursuit du 7 au 26 juillet. Reprenez le chemin de la culture en admirant ses œuvres qui conjuguent beauté, poésie et engagement. Et ce en toute sécurité avec le protocole sanitaire..

L'exposition de **Nadine Levé**, présentée en mars dans le cadre de Festiv'Elles, avait été brutalement stoppée par le confinement.

Patchworks, broderies, canevas, livres et journaux textiles... Les créations de l'artiste peuplent de nouveau la galerie du château de l'Étang. Une seconde occasion d'admirer les créations admirables de précision, de beauté et de sens de l'artiste orléanaise. « Le fil avec le public s'est rompu le 17 mars, et je suis heureuse de le renouer », assure-t-elle. Cette seconde édition fait l'objet, protocolaire sanitaire oblige, d'un ensemble de mesures destinées à la sécurité du public et du personnel (voir encadré). « Nous avons reconfi-

guré l'exposition en dessinant un parcours et en mettant les œuvres sous vitrine, explique **Michèle Abomès**, chargée de la programmation. Il s'agit toujours d'une très belle expo. L'art textile est très intéressant si on veut bien s'y pencher. Nadine a une technique magnifique, un regard sur l'actualité. Son travail révèle son goût pour les écritures, la poésie. Elle est notamment hyper engagée dans le domaine des femmes dans la société. Elle a créé le style Nadine ». L'artiste pique, coud, mesure, assemble, possède l'art de combiner des tissus de récupération. « J'aime transcrire une idée avec pas grand-chose, dit Nadine. Associer des tissus divers. Les rabouter les uns aux autres. La broderie, la couture, c'est une passion. Au moment de la création je ne fais ni esquisse, ni croquis. J'ai tout dans la tête ».

Journal, masques, lettres brodées pendant le confinement

Nadine Levé propose des œuvres d'une grande originalité où se mêlent poésie et sens puisque les thèmes abordés évoquent la nature, l'environnement, la liberté, la tolérance, les sciences... Ainsi par exemple de son rouleau sur les féminicides, de ses albums de portraits de femmes célèbres qui se sont distinguées dans les arts et les sciences, de ses journaux textiles qui suivent le fil de l'actualité. « J'aime l'actualité, les histoires des humains », précise l'artiste engagée. Quand on la questionne sur la façon dont elle a vécu le confinement elle répond d'un trait : « Entourée de mes bobines de couleurs, de mes tissus, de ma machine... je l'ai bien vécu. Pour mon

journal textile je me suis inspiré de ce que je voyais de ma fenêtre, mais aussi du virus, du pangolin, des gens portant un masque, des premières abeilles...

Et aussi des manifestations contre les violences policières américaines ». Quid des masques en tissu ? : « J'en ai fait tout de suite, grâce au patron mis en ligne par le CHR de Grenoble. J'en ai distribué à la famille, aux amis, aux collègues de ma fille qui est éducatrice... J'ai aussi fait de l'art postal, avec l'envoi de lettres brodées ». Heureux destinataires ! Nadine Levé est présente à la galerie chaque week-end. « La rencontre avec le public est un vrai moment privilégié. Le retour des gens ça compte pour moi. C'est touchant. Cela fait plaisir et ça motive pour continuer ».

• Clément Jacquet



VISITE EN TOUTE SÉCURITÉ

En conformité avec les directives du ministère de la Culture, le service culturel municipal a mis en place un protocole sanitaire afin d'assurer la sécurité des visiteurs et des agents :

Sens de circulation, pas plus de dix personnes dans la galerie, port du masque obligatoire, distanciation physique à respecter, gel hydro alcoolique à disposition.



L'EXPO

Du mardi 7 au dimanche 26 juillet

Galerie du château de l'Étang

Ouverture du mardi au vendredi de 14h à 17h30

samedi et dimanche de 14h30 à 17h30 (en présence de l'artiste)

Entrée libre. Fermé le lundi et le 14 juillet.

Tél. 02 38 80 35 61

RÉSERVATION CONSEILLÉE

Tel : 02 38 80 35 61

L'ÉTÉ 2020

pour les enfants
et les jeunes de Saran

DU 6 JUILLET AU 28 AOÛT 2020 (fermeture les 13,14 juillet et le 31 août)

Un été inédit, un accueil protecteur et sécurisant et de belles vacances ensoleillées au programme !

COVID 19, Coronavirus, des mots à présent familiers mais teintés de questionnement et parfois d'inquiétude depuis des mois de part leur caractère inédit.

Confinement, dé-confinement, protocoles en tous lieux, c'est à ce titre que chaque secteur a su se mobiliser pour assurer la sécurité des publics et adapter son fonctionnement et son organisation.

Pour lutter contre l'épidémie, la ville de Saran a su prendre les mesures protocolaires évolutives en fonction des annonces gouvernementales et répondre ainsi à la sécurité et à la diversité de ses publics... Petite enfance, scolaire, enfance, jeunesse, population...

Enfin les vacances...

Après le temps scolaire, tantôt en présentiel, tantôt en distanciel, voici venu le temps des vacances d'été qui seront pour leur part bien réelles malgré les difficultés quotidiennes... Éducatives, sportives, culturelles, détente,

bien-être et plaisir de partager ses loisirs en juillet comme en août sont les maîtres mots pour **les centres de loisirs, Sport Été Animation- SEA, le Grand-Liot, les relais de quartier, le Point Information Jeunesse, la médiathèque...**

Pour des vacances sereines, il est toutefois important de poursuivre les recommandations sanitaires élaborées par le Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse pour les Accueils Collectifs de Mineurs (distanciation, masques...)... Les équipes y veilleront avec la plus grande bienveillance...

CORONAVIRUS COVID-19

Je me protège et je protège les autres !

Je me lave les mains le plus souvent possible !



Je tousse dans mon coude.
J'évite d'avoir des microbes sur la main !



Je n'échange pas d'objets.

Les stylos, verres, couverts, etc... peuvent ne pas être propres si moi ou quelqu'un d'autre les a touchés !

J'évite de me toucher le visage.

Pour ne pas y déposer de microbes !



J'utilise un mouchoir en papier.

Que je jette immédiatement



Je garde mes distances.

Je reste à au moins un mètre des autres !



Je porte un masque.

Dès que je peux ! Si on en porte tous, on peut éviter la transmission du virus !



Parents, ceci vous concerne !

RENTRÉE SCOLAIRE 2020 :

D'ici la rentrée de septembre, les prescriptions et recommandations issues du protocole sanitaire en vigueur dans le contexte COVID 19 seront complétées ou ajustées en fonction de l'évolution des connaissances et mesures gouvernementales. A ce jour, **les gestes barrières, le port du masque ainsi que la distanciation physique** restent les éléments majeurs du protocole. **Les mesures précises seront présentées dans le repères du mois de septembre.**

OUVERTURE DES RÉSERVATIONS

PÉRISCOLAIRE MATIN ET SOIR

7 JOURS
avant le jour souhaité

CANTINE

3 SEMAINES
avant le jour souhaité

- Ex : Votre (vos) enfants doit(vent) manger à la cantine à partir du 27 juillet 2020 - Réservation jusqu'au 6 juillet 2020
(ANNULATION POSSIBLE - 7 JOURS AVANT LE JOUR SOUHAITÉ).



MERCREDI

Centre de loisirs

6 SEMAINES
avant le mercredi souhaité

VACANCES SCOLAIRES

Centre de loisirs

6 SEMAINES
avant le 1^{er} jour
de la période souhaitée

VACANCES SCOLAIRES

GRAND LIOT

3 SEMAINES
avant le 1^{er} jour
de la période souhaitée

STAGES SPORTIFS

3 SEMAINES
avant le 1^{er} jour
de la période souhaitée



L'AGENDA ENFANCE-JEUNESSE

La rentrée scolaire s'accompagne également de la reprise des différentes activités des écoles municipales de Musique, de Danse et de Sport à compter du **14 septembre 2020** pour les enfants à partir de 6 ans.

Inscriptions en Mairie - Tarifs selon le quotient familial.

- École Municipale de Sport - EMS et centre nautique- 02 38 80 35 05
- École Municipale de Musique et de Danse - EMMD- 02 38 80 35 19 (voir pages 24-25)

Le FORUM des associations :

le samedi 5 septembre 2020 au gymnase Jean Moulin (proche de la Mairie).

VACANCES DE LA TOUSSAINT :

(du 19 au 30 octobre 2020) - Dès le mois d'août, pensez à réserver les centres de loisirs, les stages sportifs et/ou le Grand-Liot.

PLUS D'INFORMATIONS :

Secrétariat de la Direction Éducation et Loisirs (DEL)
02 38 80 34 18



La pâte à sa main

À 15 ans, Mario Amico achève sa première année de CAP Pâtisserie en apprentissage. Un choix d'orientation guidé par la passion et le goût de faire soi-même.

Si les métiers de bouche peinent quelque peu à séduire les candidat(e)s, malgré leurs nombreuses formations, métiers et



emplois à la clé, ce problème ne s'est pas posé pour **Mario Amico**. « J'aurais pu poursuivre les études générales après la 3^e, mais j'ai préféré la pâtisserie et j'ai décidé de faire ce choix d'orientation » explique ce jeune saranais. Plutôt que de gagner le lycée à la rentrée, il s'est donc tourné vers le CFA (Centre de formation et d'apprentissage) de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Loiret, à Orléans. Il s'y est inscrit en CAP Pâtisserie, une formation en apprentissage en 2 ans. Au préalable, dès le mois de juin, Mario a effectué un stage d'essai « qui s'est bien passé » chez son futur maître d'apprentissage à Saint-Jean-de-La-Ruelle.

Une nouvelle orientation et un nouveau rythme de vie. « J'étudie une semaine par mois au CFA. Le reste du temps, je suis en apprentissage chez le patron. J'ai droit à deux jours de repos hebdomadaires le mardi et le mercredi ou jeudi ; une semaine de congé en février et un mois de vacances en août ». Matières générales (français, anglais, maths...), travaux pratiques, mais aussi hygiène au travail et gestion appliquée contribuent notamment à son cursus de formation. Au sein de la boulangerie-pâtisserie, pour sa première année, Mario a découvert les rudiments du métier, les techniques et les secrets de la pâtisserie. Gâteaux,

pâte à choux... Sans oublier la confection des tartes au citron, activité qu'il affectionne tout particulièrement.

Un goût pour le sucré

Après deux semestres en apprentissage, Mario confirme avoir trouvé sa voie, « Ce que je voulais faire » résume-t-il. C'est en compagnie de 2 autres apprentis pâtisseries, dont un en deuxième année qui lui dispense des conseils, qu'il a vécu cette première expérience dans l'univers professionnel. « Là, on a tout bien appris. En deuxième année, on va faire. Faire quelque chose soi-même c'est motivant ». Une motivation forte qui l'emporte sur les contraintes du métier. Comme celles des heures de travail, week-ends et jours fériés compris, et des horaires matinaux. « Au début ça a été un peu compliqué, mais maintenant ça va. Le patron est sympa » glisse Mario. Et si Noël, L'Épiphanie, Pâques, sont des temps particulièrement forts, l'activité de la boulangerie-pâtisserie reprend son cours plus habituel avec les viennoiseries au quotidien et les gâteaux, d'autant plus le week-end.

À 15 ans, Mario n'entend pas brûler les étapes. Ce qui ne l'empêche pas de se projeter. « À la fin des 2 années de CAP, je pense faire un CAP Boulanger, une formation en un an, car c'est une activité complémentaire à la pâtisserie. Créer son entreprise ? C'est compliqué ». Quant à son goût prononcé pour la pâtisserie, il remonte tout simplement à l'enfance. « Petit, je faisais de la pâtisserie avec ma mère. Je continue à en faire un peu. C'est avant tout le plaisir de faire soi-même et de goûter ». Une confiance sous le sceau de l'évidence.

• **Arnaud Guilhem**

BON À SAVOIR

PÂTISSIER.ÈRE

Gâteaux, confiseries, chocolats... Voilà toutes sortes de délices réalisés par le pâtissier. Son savoir-faire est très recherché.

Spécialiste des desserts, le pâtissier confectionne gâteaux et entremets. Il maîtrise la fabrication des différentes pâtes (brisée, sablée, etc.), des garnitures (crème pâtissière, sabayon ou autre) et des glaçages. Cet artiste est soucieux de la décoration de ses gâteaux et apporte sa touche personnelle.

Préparer le CAP de Pâtissier/ère en apprentissage

CFA géré par la Chambre des métiers et de l'artisanat du Loiret

5 rue Charles-Péguy BP 1927 45009 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 62 75 29

www.cfcm45.fr

Avec le CAP de Pâtissier/ère

Ce CAP débouche sur la vie active mais il est possible de poursuivre des études en 1 an en MC (mention complémentaire) ou en 2 ans en bac professionnel, BP (brevet professionnel) ou BTM (brevet technique des métiers).

Quelques exemples :

- le CAP Chocolatier-confiseur
- le CAP Glacier fabricants
- la MC Pâtisserie glacierie chocolaterie confiserie spécialisées
- la MC Pâtisserie boulangère
- le BTM Pâtissier confiseur glacier traiteur.

> POUR TOUS RENSEIGNEMENTS <
Contacter le PIJ de Saran : 02 38 80 34 12



Restauration municipale Juillet

LUNDI 6 JUILLET

Pastèque
Filet de colin
Blé bio
Petits suisses
aromatisés

MARDI 7 JUILLET

Pommes de terre
sauce crème
ciboulette
Rôti de bœuf
Haricots verts
Coulommiers
Fruit de saison

MENU VÉGÉTARIEN

MERCREDI 8 JUILLET

Concombres
vinaigrette
Riz cantonais
végétarien
Kiri
Île flottante

JEUDI 9 JUILLET

Tagliatelles
à la romaine
Cuisse de poulet
Carottes
Leerdammer
Nectarine

VENDREDI 10 JUILLET

Pâté de campagne,
cornichons
Filet de saumon
Ratatouille
et pommes de terre
Yaourt bio nature
Fruit de saison

LUNDI 13 JUILLET

Fermé

MARDI 14 JUILLET

Férié

MERCREDI 15 JUILLET

Salade iceberg
Jambon de volaille
Frites
Comté
Compote

JEUDI 16 JUILLET

Salade piémontaise
Aiguillettes de poulet
sauce poulette
Épinards béchamel
Fromage blanc
aromatisés

VENDREDI 17 JUILLET

Melon
Dos de cabillaud
au citron
Purée de pommes
de terre
Fraidou
Fruit de saison

LUNDI 20 JUILLET

Tomates vinaigrette
Sauté de veau
marengo
Purée de pommes
de terre
Mini-chèvre
Clafoutis abricots

MARDI 21 JUILLET

Maïs, avocat
vinaigrette
Dos de colin
Céréales
gourmandes bio
P'tit Louis
Mousse au chocolat

MENU VÉGÉTARIEN

MERCREDI 22 JUILLET

Salade de perles
aux lentilles noires
Clafoutis aux
tomates cerises
Trio de légumes
(chou-fleur,
brocolis, carottes)
Emmental
Fruit de saison

JEUDI 23 JUILLET

Pastèque
Rôti de dinde
Coquillettes bio
Yaourt bio aromatisé

VENDREDI 24 JUILLET

Salade piémontaise
Émincé de porc
(émincé de dinde)
Haricots verts
Fromage blanc
bio nature
Fruit de saison

MENU VÉGÉTARIEN

LUNDI 27 JUILLET

Concombres
à la crème
Omelette nature
Lentilles vertes locales
Leerdammer
Esquimaux

MARDI 28 JUILLET

Taboulé
Escalope de dinde
au curry
Ratatouille
Saint-Môret
Fruit de saison

MERCREDI 29 JUILLET

Tagliatelles
à la romaine
Rôti de bœuf froid
Chou-fleur au beurre
Petits suisses naturels
Fruit de saison

JEUDI 30 JUILLET

Melon vert
Sauté de canard
Pommes de
terre rissolées
Fromage blanc
aromatisés

VENDREDI 31 JUILLET

Saucisson sec,
cornichons
Dos de cabillaud
crème citron
Carottes au beurre
Saint-Paulin
Fruit de saison



Restauration municipale Août

LUNDI 3 AOÛT

Salade iceberg,
dés d'emmental
Filet de colin
sauce basilic
Riz bio
Compote

MARDI 4 AOÛT

Pastèque
Paleron de bœuf
sauce beurre
Purée de carottes
Fol épi
Flan pâtissier

MENU VÉGÉTARIEN

MERCREDI 5 AOÛT

Tzatziki maison
Spaghetti bolognaise
végétarienne
Emmental
Petits suisses fruits

JEUDI 6 AOÛT

Pizza mozzarella
Poulet
Courgettes sautées
Yaourt bio nature
Fruit de saison

VENDREDI 7 AOÛT

Tomates vinaigrette
Sauté de porc
(sauté de dinde)
Macaroni bio
Chèvre long
Salade de fruits

LUNDI 10 AOÛT

Pommes de terre
vinaigrette
Sot l'y laisse de dinde
Haricots verts
Fromage blanc
nature bio
Fruit de saison

MARDI 11 AOÛT

Melon charentais
Navarin d'agneau
Macaroni bio
Crème dessert
chocolat

MERCREDI 12 AOÛT

Salade de perles aux
tomates
et concombres
Dos de cabillaud
sauce ciboulette
Brocolis
Gouda bio
Fruit de saison

MENU VÉGÉTARIEN

JEUDI 13 AOÛT

Macédoine
de légumes
Feuilleté
ratatouille maison
Salade vinaigrette
Saint-Bricet
Fruit de saison

VENDREDI 14 AOÛT

haricots verts
vinaigrette
Émincé de porc
(dinde)
Purée
Mini-Babybel
Esquimaux

LUNDI 17 AOÛT

Pastèque
Poisson frais
Riz bio
Leerdammer
Gaufre

MARDI 18 AOÛT

Taboulé à la
semoule bio
Aiguillettes de poulet
Petits pois carottes
P'tit Louis
Fruit de saison

MERCREDI 19 AOÛT

Salade vinaigrette
Rôti de veau
Purée de pommes
de terre
Flan nappé caramel

JEUDI 20 AOÛT

Salade de risetti maïs
Poulet
Ratatouille
Yaourt bio aromatisé

MENU VÉGÉTARIEN

VENDREDI 21 AOÛT

Œufs durs
Farfalles sauce
napolitaine aux
légumes du soleil
Coulommiers
Fruit de saison

LUNDI 24 AOÛT

Melon vert
Émincé de bœuf
Gnocchi sauce tomate
Petits suisses
aromatisés

MARDI 25 AOÛT

Pommes de terre,
tomates vinaigrette
Dos de cabillaud
au curry
Haricots verts
Fromage blanc
bio nature
Fruit de saison

MERCREDI 26 AOÛT

Concombres
à la crème
Chipolata
(saucisse de volaille)
Lentilles vertes locales
Saint-Paulin
Esquimaux

MENU VÉGÉTARIEN

JEUDI 27 AOÛT

Salade de riz
aux crudités
Œufs pochés à la
florentine (Épinards)
Saint-Môret
Fruit de saison

VENDREDI 28 AOÛT

Tarte aux fromage
Escalope
de dinde au jus
courgettes
Babybel
fruit de saison



L'origine des viandes bovines sera indiquée dans le restaurant le jour de la consommation. Vous pouvez également consulter les menus sur le site de la Ville : www.ville-saran.fr





Point sur quatre chantiers en cours

• Clément Jacquet

« Malgré le confinement nous avons subi peu de retards, assure Stéphane Poitou, directeur des services techniques municipaux. Comme les opérations étaient déjà lancées avant le 17 mars on s'en sort pas mal. En travaillant à distance nous avons pu tout mettre en place pour qu'en fonction des annonces gouvernementales, tout redémarre. De grosses opérations sont sur le point d'être bouclées en juillet et début septembre, pour mieux préparer les

prochaines ». Les travaux d'extension du parking groupe scolaire des Sablonnières touchent ainsi à leur fin. Rappelons que ce chantier concerne la création de 36 places de stationnement à l'ouest du parking existant et de 14 autres le long du gymnase Guy-Vergracht. Les travaux, repris le 11 mai, ont permis la mise en œuvre des enrobés. Les marquages au sol seront réalisés lors de la seconde quinzaine de juillet. L'agrandissement du parking s'accompagne de la réfection de

son éclairage. Le coût total de l'opération, espace verts compris, qui seront faits à l'automne, s'élève à 340 000 euros TTC. À cela s'ajoutent des opérations propres au gymnase : ravalement de la façade sud, travaux de peintures dans le hall côté est, rénovation réalisée en régie municipale de l'éclairage de l'aire de jeu intérieure (projecteurs à ampoules led), remplacement de la porte de la chaufferie...



Square des Quatre Clés, nouveau visage

Autre chantier important qui s'achève début juillet : la réhabilitation de A à Z du square des Quatre Clés. Cette opération répond à une demande des riverains exprimée lors de réunions de quartier. Les travaux ont redémarré le 25 mai et dessinent un beau petit square. Ce chantier, dont le coût s'élève à 130 000 euros TTC, comprend la réalisation d'un cheminement piéton et PMR sur 400 m², et l'installation d'une nouvelle aire de jeux. Un équipement de proximité qui ravira notamment les assistantes maternelles qui exercent dans le secteur. La requalification du square des Quatre Clés comprend également le rafraîchissement des parties boisées des trois auvents et l'installation de mobiliers urbains (bancs, corbeilles, barrières...). L'engazonnement de l'ensemble (1 000 m²) et la plantation de quelques arbres sont prévus à l'automne.

Le lotissement Les Tulipes viabilisé

Dans le quartier de la Tête Noire, sur l'ancien site qui abrita les ateliers municipaux, s'érigera prochainement le lotissement pavillonnaire Les Tulipes. Ce lotissement communal comprend 14 parcelles, de 392 à 515 m². Les travaux qui ont repris le 25 mai ont concerné l'assainissement (eaux pluviales et usées), ainsi que l'installation des réseaux (eau, gaz, électricité, télécommunications). « Nous faisons tout ce qu'il faut pour que les lots soient disponibles à la vente, », explique Stéphane Poitou. Le lotissement Les Tulipes sera desservi par une nouvelle voie de circulation à sens unique, en forme de « U ». Un aménagement de sécurité (plateau surélevé) est prévu à son débouché sur l'ancienne route de Chartres. Les travaux de finition sont conditionnés à la vente des lots (libre constructeur) et se feront à l'issue des travaux de construction des maisons individuelles.



Forage d'irrigation au Domaine du Clos vert

Quatrième volet de cette actualité : les choses évoluent bien sur le Domaine du Clos Vert (nouvelle appellation qui correspond au périmètre de la ZAP, Zone agricole protégée). Mi-juin un forage d'irrigation, d'une profondeur de 45 mètres, situé au nord du centre de loisirs Marcel-Pagnol, a été réalisé. Il vient alimenter les deux parcelles proches destinées à la culture maraîchère biologique en circuit court. L'étape suivante, qui aura lieu cet automne, est l'amenée d'énergie électrique avec la pose d'un transformateur, ainsi que la création d'un réservoir de 120 m³ (cuve hors sol). Ces deux équipements alimenteront les deux parcelles en électricité et en eau.



Travaux au stade Colette-Besson

La Ville de Saran va engager des travaux de rénovation de l'éclairage du stade Colette Besson. Le planning est décomposé en 3 phases :

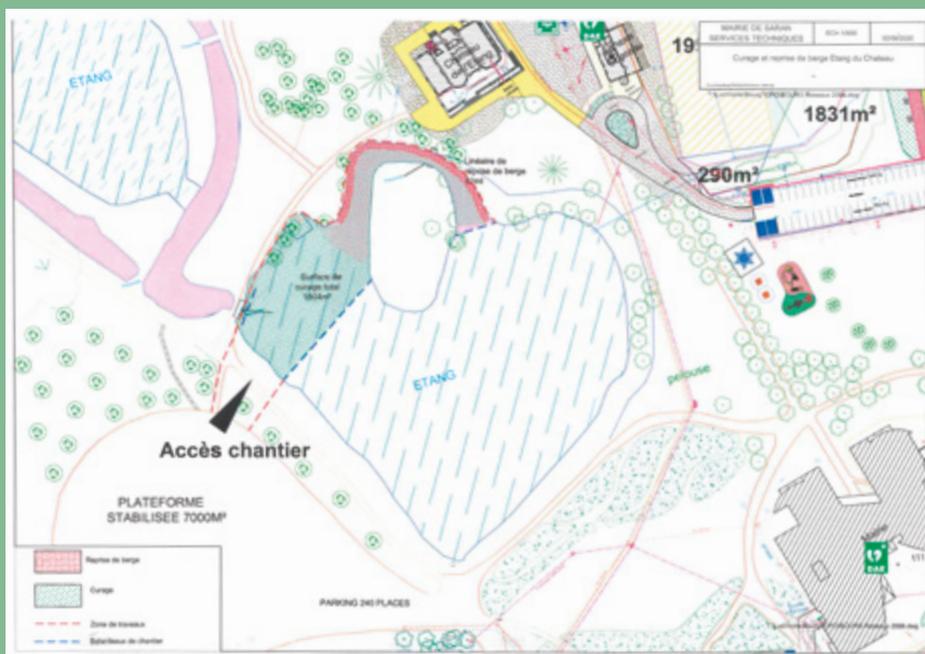
- Le 12 juin 2020, repérage des câbles d'alimentation
- du 6 au 10 juillet 2020, mise en place des câbles d'alimentation
- du 24 au 28 août 2020, pose des projecteurs et mise en service des installations.

Cette opération de travaux consiste à déposer les projecteurs existants de type iodure et y installer, en lieu et place, des projecteurs de type Led sur les mâts situés en pourtour du stade d'athlétisme.



Curages de l'étang du Château et du lac de la Médecinerie

Le curage d'une partie du bassin de l'étang du Château a démarré le 23 juin. Les travaux courent jusqu'à la mi-juillet. Ils concernent la partie la plus touchée par les boues. Il s'agit également, via cette opération, de consolider certaines berges qui s'affaissent et se dégradent progressivement.



Une autre opération de curage est programmée au lac de la Médecinerie, dans sa partie est. Elle s'accompagne du curage du petit bassin de dépollution jouxtant le lac. Cette opération se décompose en plusieurs étapes : À partir de la seconde quinzaine de juillet la Direction du cycle de l'eau et des réseaux d'énergie va procéder à la diminution du niveau d'eau. Cette vidange du bassin prendra environ trois semaines. Les opérations de curage proprement dites se dérouleront en septembre. D'autres interventions sont prévues sur le bassin jusqu'en octobre : remplacement des trappes du bassin de dépollution, remplacement de garde-corps, reprise de l'escalier d'accès à l'exutoire...





Un soutien fort au monde culturel

À situation exceptionnelle mesure exceptionnelle. La mairie apporte un soutien conséquent aux acteurs de la culture et du spectacle vivant sévèrement touchés par la crise sanitaire

Festiv'Elles stoppé en plein vol, le festival Théâtre sur l'Herbe fauché dans sa préparation et reporté en 2022... La pandémie a frappé de plein fouet la culture. Dès les premiers jours du confinement les élus sarnais ont décidé d'aider les professionnels de la culture empêchés et, dans cette crise hors du commun, ont établi un plan d'urgence d'aide. Le soutien financier a été voté lors du conseil municipal du 26 juin. Les équipes artistiques engagées sur le festival du Théâtre sur l'Herbe, porté par la Ville et le Théâtre de la Tête Noire, sont indemnisées à hauteur de 60 % de leur cachet (soit un total de 54 600 euros). La quasi-totalité des autres spectacles et animations culturelles prévus sur la période a été reportée sur le second semestre ou l'an prochain. Les huit compagnies qui voient leur spectacle reprogrammé en 2021 perçoivent 60 % du cachet qui devait être versé pour leur prestation. Les intermittents engagés sur la période sur des évènements mairie (huit artistes et techniciens) ont été payés intégralement. « Cela correspond à notre ADN, explique **Jean-Paul Vanneau, adjoint municipal à la culture**. Cette décision nous a paru dès le départ naturelle, évidente. Nous n'avons pas attendu le

virus pour avoir une politique volontariste en faveur du monde culturel. Beaucoup de compagnies sont sur le fil du rasoir, d'intermittents dans la précarité. Sans soutien, ils pouvaient disparaître. Si on ne les soutient pas qui le fera ? La culture est un bien essentiel, indispensable. C'est quand on en est privé qu'on voit à quel point elle nous manque. Et c'est aussi un plaisir de savoir qu'on pourra retravailler ensemble dans l'avenir ».

Comme une bouffée d'oxygène

« Il s'agit d'un coup de pouce afin que les compagnies n'aient pas de trous dans leur trésorerie, poursuit **Annie Monnoury, responsable du pôle culturel municipal**. Nous étions dans une période où la crise était telle qu'il était logique d'aider. Ce soutien c'est aussi une reconnaissance. Une façon de pouvoir acter des choses fortes. Les structures culturelles ont été les premières à être fermées, elles seront sans doute les dernières à rouvrir. Nous espérons qu'en septembre tout marche comme avant ». Cette aide financière municipale est une façon d'amortir les pertes et d'aider les structures et les intermittents du

spectacle à traverser sans trop de dommages ce trou d'air. **Vincent Viala, pianiste** qui participait avec l'École municipale de musique et de danse au projet « Scat mômes » (deux concerts, un temps de résidence) témoigne : « Ce soutien c'est hyper important. Nous nous sommes retrouvés brutalement avec plus aucune activité. Ce qui est très chouette c'est que dès le départ on a su que nous serions aidés par Saran. Moralement dans une période très sombre, ça fait du bien. Je suis très sensible à l'attitude de la mairie avec qui je travaille depuis des années, avec laquelle un lien existe ». Stéphane Liger, technicien et syndiqué à Sud Culture, devait intervenir comme régisseur sur deux concerts de l'EMMD et sur le festival du Théâtre sur l'Herbe. « C'est une véritable bouffée d'oxygène, dit-il. La mairie a fait le job. Elle est la seule commune avec laquelle nous n'avons pas eu besoin de monter au créneau, de réclamer pour obtenir quelque chose. On se sent reconnus dans nos métiers. Cette aide c'est mieux que le chômage car on paie des cotisations et ces heures comptent pour l'ouverture de nos droits futurs ».

• **Clément Jacquet**

Le directeur du Théâtre de la Tête Noire fait le point sur la traversée de la crise sanitaire, le soutien municipal. Patrice Douchet évoque également son actualité et la rentrée.

Patrice Douchet

« La culture c'est aussi important que la santé ! »

Repères : Comment le TTN a-t-il vécu le confinement ?

- **Patrice Douchet** : « Toute l'action artistique s'est arrêtée d'un coup. Nous avons été très réactifs, sans précipitation. Nous avons privilégié tout de suite les échanges avec les compagnies et les intermittents. Nous avons fait une utilisation très raisonnée du chômage partiel. En ce qui concerne le festival du Théâtre sur l'Herbe nous avons été en lien constant avec la mairie.

Pourquoi avoir reporté le festival en 2022 et non l'an prochain ?

- **P. Douchet** : Nous avons pris cette décision en avril, pour quatre raisons : éviter l'embouteillage de festivals qui se produira l'an prochain, ne pas être prisonnier d'une programmation, être solidaire avec les compagnies et permettre à la Ville de retrouver une respiration financière.

La mairie a voté une aide conséquente aux compagnies et intermittents engagés sur le festival du Théâtre sur l'Herbe.

- **P. Douchet** : Ce soutien concerne une vingtaine de compagnies et une dizaine d'intermittents. Il existe une solidarité vertueuse entre la commune et le TTN. Cet engagement est un acte politique posé, en accord avec leurs positions politiques. C'est aussi un positionnement sur l'avenir. Que la Ville reconnaisse que les artistes sont précarisés par la crise comme d'autres

secteurs économiques, je dis chapeau. Je suis fier de travailler dans cette commune.

Votre actualité c'est aussi votre candidature au label de scène conventionnée d'intérêt national.

- **P. Douchet** : Notre demande l'an passé dans la catégorie « Enfance et jeunesse » a été refusée. Nous avons recandidaté début juin pour l'appellation « Arts, créations et écritures contemporaines ». Cette fois nous avons été accompagnés dans la réalisation de notre dossier par une conseillère théâtre de la DRAC. Ce label est très important pour nous. C'est à la fois une reconnaissance nationale et c'est déterminant en termes financiers. Avoir été retoqués l'an passé s'est traduit par une baisse de 140 000 euros des aides de la Région et de l'État. La mairie a émis en octobre une motion de soutien et voté une subvention exceptionnelle de 60 000 euros. J'ai bon espoir d'obtenir l'appellation. Les artistes, le public, l'équipe, la ville le méritent.

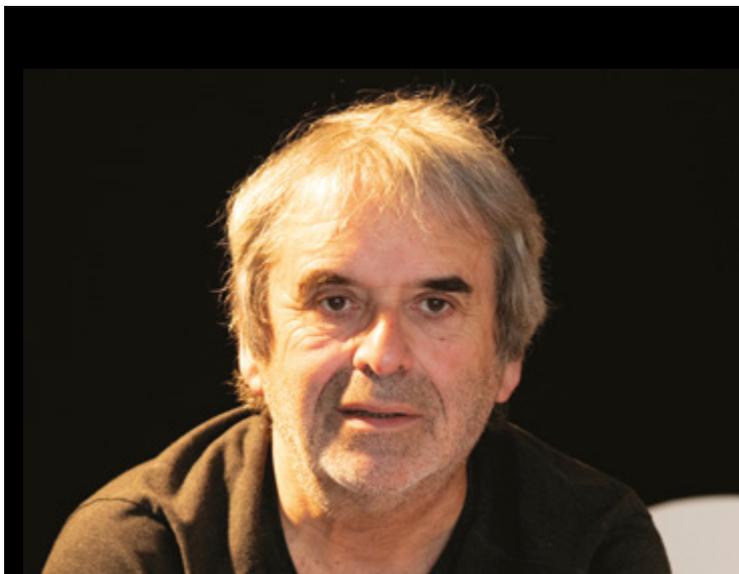
Quel regard portez-vous d'une façon générale sur le confinement et ses conséquences dans le monde culturel ?

- **P. Douchet** : La leçon de ce confinement est qu'on s'est rendu compte qu'il y avait des artistes et que tout le monde s'ennuyait chez lui sans théâtre, chansons, musées... Beaucoup de créations, de spectacles ont été annulés, reportés. Il y a aura un effet dominos. Même si la culture a une forte résilience on risque d'enregistrer des effets dévastateurs sur les deux prochaines saisons. J'espère que l'opinion publique a pris conscience que la culture c'est aussi important que l'école, la santé, les crèches, les services sociaux...

Quid de la programmation de rentrée du TTN ?

- **P. Douchet** : La programmation est déjà en place. Nous avons reporté cinq des six spectacles qui étaient prévus de mars à fin mai. Nous espérons que le protocole sanitaire permettra d'ici là une jauge pleine. À défaut nous avons un plan B : une retransmission en direct en streaming.

• Clément Jacquet





La biodiversité est dans les Prés

Depuis l'an dernier, la Ville développe l'éco-pâturage urbain sur son territoire. Moutons et chèvres se substituent ainsi aux engins mécaniques et œuvrent en faveur de la biodiversité, pour le plus grand plaisir des habitants.

Certains Saranais ont déjà pu le constater de visu : des moutons et des chèvres ont fait leur apparition depuis l'an dernier en différents points de la commune.

Au delà de la vision bucolique et sympathique que procure leur présence, celle-ci n'a rien d'anecdotique. Elle s'inscrit dans une démarche initiée par la Ville, à l'instar de quelques 500 autres communes en France : le développement de l'éco-pâturage.

Ce concept relativement récent entend substituer ovins et caprins (à Saran) et autres bovins, ânes ou encore lamas, aux engins mécaniques sur des parcelles déterminées. Les bienfaits de cette option qui renoue avec des pratiques ancestrales, en premier lieu à Saran, sont multiples. Les herbivores font disparaître les «mauvaises» herbes, limitent la pousse et interviennent avantageusement là où l'usage des herbicides était requis. Des herbicides dont l'utilisation est définitivement proscrite dans les lieux publics depuis 2017. Autre aspect positif et d'autant plus important, ces animaux, par leur présence, contribuent au retour de la biodiversité dans les zones urbaines. Et leur activité de pâture protège l'Environnement et la biodiversité, aussi bien en matière de flore que de faune. Loin d'être un phénomène de mode, l'éco-pâturage urbain permet par ailleurs l'initiation à la nature, des actions pédagogiques,

et la sensibilisation des habitants aux actions de préservation de l'Environnement et de sa biodiversité.

Ramener du «vivant» en péri-urbain

Une parcelle à l'intérieur du Parc municipal des sports Roland-Rabartin.

C'est sur ce lieu de pâture d'1,5 ha que 8 moutons de l'association «**La Moutonte**» paissent d'avril à novembre, et ce, pour la deuxième année consécutive, dans le cadre d'un contrat avec la Ville. «A l'origine, c'est une envie de la mairie» indique **Nathalie Fourage, salariée et présidente de l'association.** «Notre idée



est de faire découvrir l'éco-pâturage. Plus qu'une mode, c'est devenu une nécessité. Et les gens se rendent compte que le tout mécanique n'est pas nécessaire... Chèvres et moutons préservent la biodiversité bien plus qu'un girobroyeur. L'éco-pâturage est aussi, et c'est important, un vecteur de lien social». Mais revenons à nos 8 moutons. Ceux-ci s'ébattent de novembre à fin mars sur un terrain en arrière des maisons, rue de la Fassière. «Ce sont des «Solognots», une race locale rustique. Ils sont quasiment autonomes, ils mangent beaucoup. Trois fois plus que ceux de race «Ouessant». Il leur faut de l'ombre, pas d'abri en dur, car ils le démontent tout bonnement. Reste à leur fournir de l'eau. Il n'y a pas de chèvre, car elles n'apprécient pas trop l'herbe». Avec les riverains ? «Ça se passe plutôt bien. Les Saranais, et notamment les enfants sont contents de voir les moutons. Les gens les accueillent bien, leur rende visite, les surveillent du coin de l'œil. Et quand nous partons, ils regrettent «leurs moutons». Ils s'approprient assez vite ce genre de projet». Pour Nathalie Fourage «L'éco-pâturage va durer. C'est aussi la démonstration que l'on peut avoir du végétal



qui persiste et que ce n'est pas sale». Depuis 2015, «La Moutonte» et ses ruminants sont intervenus sur l'ensemble des communes de la Métropole. «Nous avons commencé avec 15 moutons «Ouessant» et une vingtaine de chèvres. A présent, nous comptons 290 moutons (100 «Solognots», 190 «Ouessant») et 80 chèvres. Des bêtes qui naissent et meurent chez nous, au calme». Autre volet de ces interventions, l'animation pédagogique dans les écoles. «Cela devait se faire cette année, mais tout a été annulé à cause du Coronavirus». A défaut d'animation, la présidente de «La Moutonte» adresse quelques recommandations aux curieux: «On ne rentre pas dans la parcelle, la clôture est électrifiée ; On attache son chien aux abords des clôtures ; On ne donne pas à manger aux moutons, car ils sont intolérants au gluten». Et on n'importune pas ces «Solognots». Car ils ne sont pas vraiment doux comme des agneaux.

Sensibiliser et favoriser le lien social

Quartier des Chimoutons, le bien nommé. Depuis le 2 juin, «chèvres du Rove» et moutons «Solognots» ont investi pour la première fois une parcelle d'un peu plus de 2 hectares, à distance respectable des habitations. Ces bêtes y seront



en pâture jusqu'en octobre.

«J'ai proposé mes services à la Ville et j'interviens dans le cadre d'un contrat annuel» précise **Mathilde Menon, à la tête d'une centaine de bêtes, moutons et chèvres**. Cette jeune saranaise en reconversion professionnelle a créé son entreprise agricole «Eco troupeau» en janvier. Elle vient d'obtenir son Brevet Professionnel de responsable d'exploitation agricole, quelques années après un Master 2 en géographie. Son rêve de retour à la nature se concrétise au bout de 2 ans d'opiniâtreté et de travail. «Cette première intervention se passe bien. Les «chèvres du Rove», une race provençale, se régalaient à manger dans les ronciers. Je les ai surnommées «Bêtes à bêtises» car elles sont un peu facétieuses et ont tendance à se sauver. Quant aux moutons «Solognots», une race bien rustique qui était encore récemment menacée, ils trouvent toujours à manger».

Depuis juillet et jusqu'en octobre, Mathilde Menon a également mis en pâture d'autres moutons sur 2 parcelles en bordure d'Ingré, au sein du Domaine du Clos Vert (Zone Agricole Protégée). «Il y a déjà eu des moutons sur ces terrains herbeux. Il faut compter au maximum 10 moutons pour un pré d'1 hectare. J'y installe 5 à 6 bêtes. A charge pour moi de surveiller si leur nourriture est suffisante». D'autres de ses chèvres occupent actuellement le parc du château de Sully-sur-Loire, à la demande du Conseil Départemental. «Les chèvres et moutons sont bien accueillis par toutes les générations et par les habitants. Ces interventions en situation permettent de sensibiliser le plus grand nombre à l'éco-pâturage urbain, à son intérêt et à sa pertinence. Et puis par ailleurs, les animaux favorisent le lien social ce qui est très positif».

Démonstrations de tonte, démonstration de chien de troupeau (des Border Collie qu'elle dresse), formation «Team building» où comment gérer un troupeau en équipe, Mathilde Menon propose également différentes prestations complémentaires à son projet d'installation en bio-élevage d'ovins. «Je suis très contente d'intervenir en éco-pâturage sur ma propre commune. C'est valorisant pour la Ville, comme pour moi» conclut-elle.

• **Arnaud Guilhem**



BRÈVES

Fermeture de la Boulangerie de Louis, située dans le Bourg, du 25 juillet au 16 août inclus.

Opération tranquillité vacances

En pleine période estivale vous allez peut-être vous absenter de votre domicile. **Dans ce cas, vous avez la possibilité de faire surveiller votre habitation par la Police municipale.** Ce service est entièrement gratuit, il vous suffit de remplir le formulaire d'inscription sur le site de la Ville <http://www.ville-saran.fr> ou de venir vous inscrire en mairie aux heures d'ouverture.

Renseignements 02 38 80 34 38.

Don du sang

L'Établissement français du sang en appelle à la mobilisation du plus grand nombre pour renflouer les réserves de sang. Les conditions sont d'avoir un poids minimum de 50kg, d'être âgé de 18 à 71 ans (4 dons de sang par an autorisés pour les femmes et 6 pour les hommes).

L'Établissement français du sang est situé au :

190, rue Léon-Foucault à Saint-Jean-de-la-Ruelle

Tél : 02 38 72 49 49

Ouverture de la Poste du Bourg

jusqu'au 5 septembre
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Samedi de 9h à 12h.

LES DOLÉANCES DES HABITANTS REMONTÉES AUPRÈS

d'Orléans Métropole et de Kéolys

Début juin, la municipalité s'est réunie en visioconférence avec TAO/Kéolys et Orléans Métropole pour aborder les différents problèmes que la ville de Saran avait fait remonter sur le réseau de bus dans notre commune. Ce rendez-vous a permis de programmer plusieurs actions à venir.

CRÉATION D'UN ARRÊT SUPPLÉMENTAIRE À « PISCINE DE SARAN » POUR LA LIGNE 19 AFIN DE DESSERVIR LE COLLÈGE MONTJOIE :

La demande était de remplacer l'arrêt « Maurice-Claret » actuellement sur la rue de la Montjoie, par un nouvel arrêt pour la ligne 19 à « Piscine de Saran » afin que cette ligne puisse desservir en toute sécurité le Collège Montjoie. De plus, du fait du nouveau découpage scolaire des collèges Montjoie et Pelletier, cette ligne est nécessaire pour que les jeunes Saranais puissent se rendre en bus dans leur nouveau collège de secteur.

Du fait d'une voirie contrainte (déjà deux lignes - 1 et 6 - s'arrêtant devant le collège), des études complémentaires sont nécessaires pour envisager la création d'un arrêt hors chaussée, avec le moins d'impact possible sur la circulation générale et les traversées de piétons.

Ces études seront réalisées au cours du second semestre 2020. Si les conditions étaient réunies, l'arrêt pourrait être opérationnel en janvier 2021.



SUPPRESSION DU PASSAGE DE LA LIGNE 19 PAR LA RUE DES POIRIERS ET PASSAGE DES BUS EN DOUBLE SENS RUE ANATOLE-FAUCHEUX :

Le Pôle territorial nord, le service mobilité et TAO étudie la possibilité de faire passer les bus uniquement sur la rue Anatole-Faucheux du fait de problèmes de circulation rue des Poiriers. La crise sanitaire ayant repoussé les premiers travaux et études préalables, ces derniers sont reportés au second semestre 2020. Le giratoire en limite d'Ingré sur la rue du Grand Puits et la rue de la Fassière sera réadapté.

Une boucle de comptage des véhicules va également être installée rue des Toits et rue Anatole Fauchoux. La décision sera prise en concertation avec les riverains.

Si le besoin de modification d'itinéraire était confirmé, une mise en œuvre serait possible en septembre 2021.

NÉCESSITÉ DE TRAVAILLER À UNE MEILLEURE CORRESPONDANCE DES HORAIRES DES BUS AVEC LES ENTRÉES ET SORTIES SCOLAIRES :

Afin de limiter au maximum l'attente des collégiens et lycéens (Montjoie, Genevoix, Pelletier), il a été demandé qu'une attention particulière soit portée à l'adéquation entre les horaires de passages des bus et les entrées/sorties scolaires.

Le confinement a été pour nombre de Saranais synonyme de baisse de ressources. La municipalité, via son action sociale, a apporté un soutien d'urgence à des centaines de familles ainsi qu'au Secours populaire.

UNE SOLIDARITÉ

BIEN VIVANTE

De nombreuses familles saranaises, qui pour certaines n'avaient jusqu'ici pas eu besoin d'un soutien, ont rencontré de sérieuses difficultés financières. L'aide municipale a concerné 514 familles. Au total 2120 personnes (représentant 791 adultes et 1329 enfants) ont bénéficié, lors de deux distributions, des bons alimentaires offerts par la Ville. Ces bons étant à faire valoir auprès de deux grandes surfaces du Nord de l'agglomération, pour des produits de première nécessité (alimentation, produits d'hygiène, pour bébé...). «La solidarité est dans l'ADN des politiques municipales que nous développons depuis des années, explique **Mathieu Gallois, adjoint municipal à la citoyenneté et à l'action sociale**. Nous nous sommes rapidement posé la question des familles déjà fragilisées économiquement qui verraient avec le confinement leurs difficultés s'aggraver. Notamment du fait que leurs dépenses quotidiennes allaient augmenter : énergie, alimentation, suivi pédagogique des enfants...». La mairie a rapidement joué son rôle de solidarité en achetant pour 100 000 euros de bons alimentaires. Quels étaient les critères d'attribution ? «Nous avons suivi dès le début les familles qui ont un quotient familial minima au niveau de la restauration scolaire, souligne **Véronique Chertier, responsable de vie sociale au sein de la Di-**

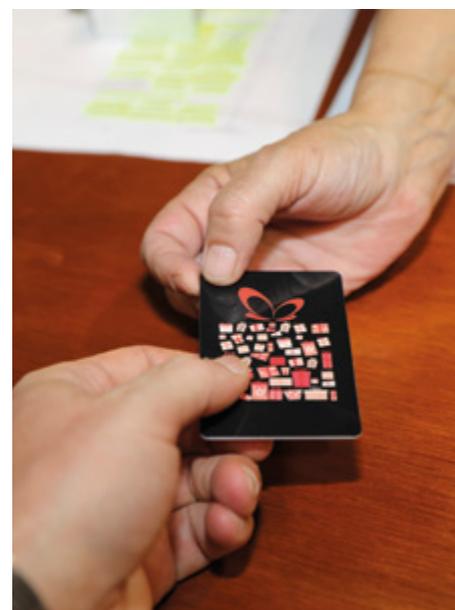
rection de l'action sociale. Nous avons aussi pris en compte les familles avec enfants, les personnes ayant subi une baisse substantielle des ressources, les fins de mission d'intérim, la perte d'activité totale (auto entrepreneurs, assistantes maternelles, artisans...), toutes les familles bénéficiant des minimas sociaux».

La Ville, au cœur des solidarités

En cette période d'urgence le service d'action sociale a fonctionné sur le déclaratif afin de respecter les mesures barrières. Le public concerné par cette mesure exceptionnelle a été informé via SMS ou courriel par la Caf. Dans un contexte sanitaire qui fragilise économiquement les plus précaires, la mairie a également tenu à soutenir les associations caritatives. Celles-ci étant rapidement saturées face à l'augmentation des demandes. La mairie a abondé pour 3 275 euros à l'appel lancé assez tôt par la Fédération du Secours populaire du Loiret afin de renforcer sa trésorerie. L'association départementale enregistrant en effet d'importantes pertes financières (baisse des dons, des collectes...). La Ville a aussi alloué 4 500 euros de bons alimentaires au comité saranais du Secours populaire afin de l'aider à reconstituer ses stocks. «Dès qu'il y a un appel à la solidarité humaine la Ville répond toujours

présent, poursuit Mathieu Gallois. Cette crise a remontré toute l'importance de l'échelon communal et des collectivités locales, car en face l'Etat a été complètement défaillant. Il serait bien que l'Etat, au lieu de vouloir casser les communes, se repose la question des moyens pour les collectivités locales. Afin de les accompagner pour garantir à tous les moyens de vivre dignement».

• Clément Jacquet



Juillet-Août 2020



Du 7 au 26 juillet
EXPOSITION
« CHIFFONS POÉTIQUES ! »

de Nadine Levé
 > GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
 02 38 80 35 61
 CHATEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
 > DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H30
 > SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H30 À 18H30
 (EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE)
 > FERMÉ LE LUNDI ET LE 14 JUILLET
 > ENTRÉE LIBRE.

Du 15 juillet au 28 août
LES ANIMATEURS JEUNESSE
À VOTRE RENCONTRE !

PLUS D'INFORMATIONS :
 > QUARTIER DU BOURG :
 02 38 80 34 11
 > QUARTIER DU VILPOT :
 02 38 73 20 94
 > QUARTIER DU CHÊNE-MAILLARD :
 02 38 84 41 79

UN JOUR, UN QUARTIER...
 animations, informations et échanges de proximité de 17h à 19h.

LES ANIMATEURS À VOTRE RENCONTRE

MARDI - LUNDI
 BOURG - CHÊNE MAILLARD
 JEUDI - VENDREDI
 SUD-OUEST (CHIMOUTONS) - VILPOT

BOURG - 02 38 80 34 11
 VILPOT - 02 38 73 20 94
 CHÊNE-MAILLARD - 02 38 84 41 79

Saran

Mercredi 15 juillet

ANIMATION QUARTIER DE LA MÉDECINERIE

Multi-jeux, activités de plein air, goûter
 > ESPACE JEUX ENFANTS
 > DE 15H À 19H.

ANIMATIONS DE QUARTIER
 Multi-jeux, activités de plein air et goûter
 Prolongez l'été avec le service jeunesse
 TOUT PUBLIC
 GRATUIT

LAC DE LA MÉDECINERIE
 MERCREDI 15 JUILLET 15H > 19H

QUARTIER DES CHIMOUTONS
 MERCREDI 12 AOÛT 15H > 19H

QUARTIER DU BOIS SALÉ
 MERCREDI 19 AOÛT 15H > 19H

SQUARE DES HIRONDELLES
 MERCREDI 26 AOÛT 15H > 19H

animations adaptées aux conditions météorologiques

CLUB ADOS DU BOURG - 02 38 80 34 11
 CLUB ADOS DU VILPOT - 02 38 73 20 94
 CLUB ADOS DU CHÊNE MAILLARD - 02 38 84 41 79

Saran

Mercredi 22 juillet

UN ÉTÉ EN FÊTE,

Trampoline, mini-golf, manège
 > QUARTIER DES SABLONNIÈRES
 > SQUARE PIERRE-SÉMARD
 > DE 15H À 21H. GRATUIT, OUVERT À TOUS.

Lundi 27 juillet

DON DU SANG

> SALLE DES FÊTES
 > DE 15H30 À 19H30.
 COLLECTE SUR RDV: INSCRIPTION SUR :
mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Mercredi 29 juillet

UN ÉTÉ EN FÊTE

Musique, spectacles, manège
 > DERRIÈRE LE CHÂTEAU DE L'ÉTANG
 > DE 10H À 21H. GRATUIT, OUVERT À TOUS.

Mercredi 5 août

UN ÉTÉ EN FÊTE,

Jonglerie, magie, spectacle
 > QUARTIER DU CHÊNE MAILLARD
 > DEVANT LE CENTRE JACQUES-BREL
 > DE 15H À 21H. GRATUIT, OUVERT À TOUS

Mercredi 12 août

ANIMATION QUARTIER DES CHIMOUTONS

Multi-jeux, activités de plein air, goûter
 > ENTRE LE CITY STADE ET LES JARDINS PARTAGÉS
 > DE 15H À 19H.

Mercredi 19 août

ANIMATION QUARTIER DU BOIS SALÉ

Multi-jeux, activités de plein air, goûter
 > LAC DU BOIS SALÉ
 > DE 15H À 19H.

Mercredi 26 août

ANIMATION SQUARE DES HIRONDELLES

Multi-jeux, activités de plein air, goûter
 > PARC DE JEUX D'ENFANTS
 > DE 15H À 19H.

Samedi 5 septembre

FORUM DES ASSOCIATIONS

> GYMNASSE JEAN-MOULIN, SALLE DES FÊTES ET PLACE DE LA LIBERTÉ
 > DE 10H À 18H.

5 SEPT. 10/18

FORUM des associations

10h à 18h

ACQUÉIL des nouveaux saranais

ESPACE L'ALPHA

GYMNASSE JEAN-MOULIN ESPLANTIN DE LA PAIX SALLE DES FÊTES

Saran

Dimanche 27 septembre

CYCLO SPECTACLE

> LAC DE LA MÉDECINERIE.

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE,
 LES FESTIVITÉS DU 14 JUILLET
SONT ANNULÉES.



Prêt-à-porter

PERSONNALISÉ ET CRÉATION

Par l'entremise d'« Yzabo Création », Elizabeth Yahaoui effectue des prestations sur-mesure, principalement auprès des particuliers. Retouches, confection de vêtements femmes et hommes, créations originales à base de matières recyclables constituent le cœur de métier de cette saranaise.

C'est la passion de la confection et d'autant plus de la création qui ont mené Elizabeth Yahaoui à fonder son autoentreprise en janvier 2019. « J'ai été reconvenue travailleuse handicapée suite à des problèmes de dos. Je n'ai pas eu envie d'arrêter de travailler. Mon but était de redémarrer avec ce projet de prestation de services ». Une année au sein d'une couveuse d'entreprises et une étude de marché l'ont confirmée dans cette démarche d'offre personnalisée. « Je vais vers mon client. Je me déplace directement chez mon client, et pour les urgences je fabrique sur place. Mon but est d'aller chercher mon travail. J'entends également entrer en contact avec les comités d'entreprise qui assurent de plus en plus des services de conciergerie ». Forte de 38 années d'expérience en matière de confection et de création, Elizabeth Yahaoui propose différentes interventions aux particuliers : retouches sur vêtements et ameublement (rideaux, rhabillage de canapé...) d'une part. Créations sur mesure d'autre part, avec tout pour la femme (de la lingerie au vêtement, robe de soirée, robe de mariée) et pour l'homme éventuellement. Soit du « prêt-à-porter personnalisé ». En janvier prochain, ce seront ses créations originales, autre volet de ses activités, qu'elle présentera également aux particuliers, tout d'abord via les réseaux sociaux. Et éventuellement lors d'un défilé. « Il s'agira de prêt-à-porter, du vêtement féminin comme des manteaux, réalisé à partir de matières existantes et du « zéro déchet », de matières à recycler, le tout à des prix abordables »



De fil en aiguille

En un an et demi d'activité, « Yzabo Création » a tissé sa toile et noué des liens. « J'effectue des retouches sur vêtements dans le cadre d'un partenariat avec des boutiques saranaises, sur des robes de soirée en contact avec une boutique orléanaise, et auprès d'une clientèle de particuliers ». Et si l'épidémie de la Covid19 a quelque peu menacé la vie de son entreprise, Elizabeth Yahaoui se montre confiante et déterminée. « Je sais pourquoi je travaille, je sais où je vais » résume-t-elle. « J'ai déjà vécu une expérience avec ma propre boutique de création. Puis j'ai testé plein d'autres choses dans différents secteurs d'activité, ce que je ne regrette pas. Le fait d'avoir désormais mon atelier à domicile a été le déclencheur de cette nouvelle activité. Et je veux tout bien préparer ». La création reste en effet son leitmotiv : « J'aime faire des choses par moi-même, partir de zéro. J'ai débuté à 14 ans, bien avant l'obtention de mes diplômes. J'aime créer des vêtements et des accessoires (sac à main, ceinture, bijou...). Je fabrique même les boutons. Je privilégie l'imagination et je cultive l'originalité. J'assure aussi la « customisation » de vêtements, de baskets et autres. Pour mes

créations, je récupère tout dans l'armoire des particuliers (tissus, cuir...) ». Du défunt atelier de confection Belleteste à Orléans, aux uniformes pour les conducteurs du tramway (2001) et pour des hôtesse (Cargill), en passant par des costumes pour l'univers du cirque, du théâtre et du cabaret, Elizabeth Yahaoui fait montre de sérieuses références. « Nous sommes 3 couturières sur Saran et je suis la seule à travailler sur mesure » mentionne-t-elle en guise de conclusion.

• Arnaud Guilhem

EN BREF

YSABO CREATION

- STATUT : Auto-entreprise
- CRÉATION : 3 janvier 2019
- ACTIVITÉ : Retouches et créations sur mesure
- TÉL. : 07 69 87 72 11
- COURRIEL : yzabocreatin@gmail.com
- INSTAGRAM : Yzabocreation

ÉCOLE MUNICIPALE DE **MUSIQUE** ET DE **DANSE**

ANNÉE SCOLAIRE : 20**20**-20**21**

INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES :
du Mardi 2 juin au Vendredi 11 septembre 2020

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE : à l'accueil de la mairie / 02.38.80.34.01

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE : auprès de l'équipe de direction de l'EMMD

Pour toute nouvelle inscription, il vous suffira de vous rendre à l'accueil de la mairie en vous munissant de l'ensemble des pièces jointes nécessaires :

Votre livret de famille, un justificatif de domicile et votre avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019
+ un certificat médical (pour la pratique de la danse)

POUR NOUS CONTACTER ...

emmd@ville-saran.fr / 02 38 80 35 19

EMMD - DÉPARTEMENT **MUSIQUE :**

02 38 80 35 19

Lieu des cours : Ecole de Musique - Rue de la Fontaine - Saran

EMMD - DÉPARTEMENT **DANSE :**

02 38 62 57 65

Lieu des cours : Ecole de Danse - Centre Jacques BREL - Saran

LES DATES À RETENIR ...

PORTES OUVERTES

DÉPARTEMENT MUSIQUE :

Samedi 12 septembre 2020

Essai des instruments de musique proposés, accompagné par les professeurs de musique de l'EMMD.
(sous réserve des consignes sanitaires à cette date)

Début des cours à partir du
LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

Département DANSE

L'EMMD vous propose...

UNE INITIATION - pour les enfants à partir de 6 ans (CP)

- 1 cours par semaine

UN COURS pour les « grands débutants »

- 1 cours par semaine

UNE FORMATION GLOBALE - à partir de 7 ans -

- Cours diplômant de 2 cours par semaine
- Pratique des 3 styles de Danse : classique, contemporaine, et modern' jazz

VOUS AVEZ DÉJÀ UN BON NIVEAU et souhaitez intégrer uniquement un atelier chorégraphique

Vous pouvez intégrer uniquement l'un des 2 ateliers chorégraphiques proposés, adapté à votre niveau.

L'année scolaire 2020-2021 se terminera par le Gala de Danse organisé avec tous les élèves danseurs de l'école et leurs professeurs.

Département MUSIQUE

L'EMMD vous propose...

UNE INITIATION - pour les enfants à partir de 6 ans (CP) -

- 1 cours par semaine

UNE FORMATION GLOBALE - pour enfants et adultes -

- de 2 à 3 cours par semaine selon le cursus choisi : diplômant ou hors-cursus (à partir du Lycée)

• **Formation instrumentale** - à partir de 7 ans

• **Ou formation vocale** - à partir de 14 ans - en cours individuel ou collectif

+ **Formation musicale :**

- à partir de 7 ans - pour « grands débutants »

- pour adultes - en cours collectif

+ **Formation de groupe** - en fonction de l'instrument joué et du niveau du musicien

QUEL INSTRUMENT CHOISIR ... ?

Chant - Technique vocale

Instruments à vent

Flûte traversière - Hautbois - Clarinette - Saxophone - Basson
Trompette - Cornet - Bugle - Trombone - Tuba

Instruments à cordes frottées

Violon - Alto - Violoncelle

Instruments polyphoniques

Accordéon
Guitare classique - électro-acoustique - électrique - basse électrique
Piano classique - jazz - accompagnement

Batterie

DANS QUELLE PRATIQUE COLLECTIVE JOUER ... ?

Ensembles vocaux

Par âge : élémentaire - collège - lycée - adultes

Ateliers

Musique de chambre - Musiques actuelles & jazz

Ensembles instrumentaux

Ensembles à cordes (frottées)

Ensembles de guitares classiques

Ensembles de flûtes traversières, de clarinettes, de saxophones

Ensemble « Hors-Cursus » (adultes)

Orchestre d'Harmonie Junior

Harmonie Fleury-Saran

• **VOUS AVEZ DÉJÀ UN BON NIVEAU ET SOUHAITEZ JOUER EN PRATIQUE COLLECTIVE SEULEMENT**

Vous pouvez intégrer uniquement une pratique collective parmi celles proposées ci-dessus.

Sur avis de l'équipe pédagogique : en fonction de l'instrument joué, du niveau du musicien et des places disponibles.

• **VOUS ÊTES ADULTE ET VOUS AVEZ ENVIE DE VOUS PERFECTIONNER EN FORMATION MUSICALE**

Vous pouvez intégrer uniquement un cours de formation musicale « adulte » adapté à votre niveau.

• **VOUS AVEZ BESOIN D'UNE LOCATION D'INSTRUMENT**

La municipalité de Saran vous propose la location et location-vente d'instruments.

En fonction du parc disponible : pour toute demande, se rapprocher de la responsable de l'EMMD.



FORUM

des associations

Grand rendez-vous de la rentrée, le Forum des associations se déroulera le samedi 5 septembre de 10h à 18h. 58 associations ont répondu présentes pour cette édition inédite, organisée conjointement au Gymnase Jean-Moulin et à la Salle des fêtes, dans le respect du protocole sanitaire.

Temps fort de la rentrée et rendez-vous attendu par de nombreux Saranais, le Forum des associations fête son retour le samedi 5 septembre, de 10h à 18h. A circonstances exceptionnelles, organisation inédite.

La Ville, à l'origine de la manifestation, met en œuvre toutes les dispositions nécessaires afin que cet événement se déroule dans les meilleures conditions, et ce notamment, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur à cette période. C'est ainsi que cette journée conviviale et festive se déroulera à l'intérieur et aux abords extérieurs de 2 grands pôles :

le gymnase Jean-Moulin et la Salle des fêtes. Ces 2 grands pôles abriteront les stands de 58 associations (sports, culture, loisirs, solidarité) présentes et disposeront d'un accueil central avec une signalétique spécifique, afin de permettre au public de cheminer de part et d'autre des stands et de la manifestation dans les meilleures conditions.

Parmi les nouveautés de ce 5^e Forum des associations, l'ouverture de l'accueil central de la mairie, de 8h30 à 16h30, afin que chacun puisse effectuer les inscriptions en temps réel aux différentes activités proposées par la Ville : Péri-scolaire, Centre de loisirs, École Municipale de Sport, École Municipale de Musique et de Danse, relais de quartier...

Un rendez-vous convivial et festif

Comme à l'accoutumée, l'inauguration du Forum des associations sera suivie en matinée de la cérémonie d'accueil des nouveaux Saranais, devant un stand de la Ville disposé sur la place de la Liberté. Cette esplanade sera par ailleurs le théâtre de diverses animations : démonstrations sportives, danses avec l'association Art's Danse sur la scène située aux abords de la Médiathèque, bassin d'eau extérieur pour notamment des démonstrations de plongée propo-

sées par les membres de l'USM Subaquatique. A quelques foulées de là, les visiteurs pourront également découvrir et visiter l'Atelier typographique en compagnie des bénévoles de l'association Format typographique et de Frédéric Tachot.

Invitée surprise de cette 5^e édition, «La Guinguette de Peggy», prendra toutes ses aises devant le bâtiment municipal. Elle contribuera à l'animation musicale de la journée au gré de ses interventions ponctuelles, et de là, à l'esprit convivial et festif de ce grand rendez-vous de rentrée. 2 points de restauration seront à la disposition des visiteurs. Côté salé, l'association HEO proposera de déguster un kebab ; côté sucré, l'association Un arc-en-ciel pour Clara régaler le public avec ses sucreries, crêpes et autres bonbons.

Une fois encore à n'en pas douter, cette 5^e édition du Forum des associations sera l'opportunité pour tous de constater et d'apprécier la richesse, le dynamisme et la vitalité de la vie associative saranaise, et de tisser/retisser du lien social.

Avec le beau temps au rendez-vous.

Le prochain numéro de Repères reviendra en détail sur le programme de cette manifestation tant attendue.

• Arnaud Guilhem

RESTAURATION MUNICIPALE : DES PRÉCISIONS

Lors du déconfinement, la ville de Saran a pris la décision de maintenir le service restauration au sein des écoles (ainsi que les mercredis pour les centres de loisirs). Les repas proposés devaient être pratiques et adaptés aux différents types d'âges ainsi qu'aux différents régimes pour une consommation en classe. C'est pourquoi la cuisine municipale a mis en place des salades complètes en concertation avec les différents services concernés.

Les quantités prévues répondent aux exigences réglementaires définies dans les textes de références (GEMRCN, version juillet 2015) https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/daj/marches_publics/oeap/gem/nutrition/nutrition.pdf

Les grammages recommandés sont précisés en annexe 2 de la recommandation Nutrition. Ils sont adaptés à chaque typologie de convives.

Il n'existe pas en tant que tel de grammage pour les plats complets, type salade composée complète. C'est pourquoi nous avons repris les grammages moyens d'une entrée de crudités, d'un apport protéique et d'un féculent d'accompagnement pour définir notre grammage final du plat complet.



Ex-grammages élémentaires :

- légumes crus ou cuits: 80g (carottes, tomates, concombres, radis, haricots verts...)
- féculents : 160g (pâtes, riz, semoule, blé, pommes de terre...)
- protéines : 70g (colin, thon, cabillaud, saumon ou l'équivalent de 2 œufs)
- de la vinaigrette : 15 à 20g

Le menu à 3 composantes est composé :

- d'une salade complète froide respectant les grammages recommandés en légumes, féculents et protéines.
- d'un produit laitier (fromage ou laitage)
- d'un dessert (fruits, compote, salade de fruits, pâtisserie)
- du pain (2 tranches), de l'eau à volonté

Le choix du repas froid distribué dans les classes nous permettait d'appliquer au mieux le protocole sanitaire.

À LA DATE DU 22 JUIN 2020, PROTOCOLE ALLÉGÉ COMME SUIT

Maternelles :

- Plus de protocole.
- Service sans distanciation physique entre les enfants.
- Repas chauds en réfectoire.

Elémentaires :

Nous produisons des repas chauds à hauteur de notre capacité d'accueil avec distanciation de 1 mètre en milieu clos (3 enfants par table).

Le complément des enfants présents déjeune en repas pique nique, dans une salle annexe ou à l'extérieur si le temps le permet.

- Maintien de la distanciation physique
- Limitation des points de contact
- Limitation du brassage des élèves et des agents
- Respect des températures réglementaires propre à la restauration collective (et assurer la qualité sanitaire)

Ainsi tous les élèves scolarisés peuvent bénéficier d'un repas.

Le plat unique facilite la distribution par les animateurs et l'enfant déjeunant sur sa table de travail, ne possède pas la surface nécessaire pour plusieurs plats. Il nous paraissait judicieux est pratique de proposer le moins d'élément possible. Aussi, dans le contexte actuel, la pause du midi n'est pas propice à la convivialité et à l'accompagnement du temps du repas par les animateurs.

D'autre part, nous avons pris en considération les différentes remarques qui ont été faites sur nos menus. Afin de diversifier l'offre, nous proposons de nouveaux plats :

- salade végétarienne (à base de légumes secs et céréales)
- pain Burger (type sandwich)

L'eau reste à volonté sur le temps du repas. Il existe des points d'eau dans les classes ou à proximité. Les animateurs doivent veiller à ce que la gourde de l'enfant soit suffisamment remplie.

CARNET DE ROUTE Février-Mars-Avril 2020

Nous saluons l'arrivée de

Arya CRÉTIN MAGESTÉ - 03 février 2020
Éva GUISET - 04 février 2020
Nathan VIRATELLE - 14 février 2020
Lune ALEXANDRE - 15 février 2020
Agathe TESSIER CHARLES - 17 février 2020
Selman EL MOURABITI - 17 février 2020
Mahdi N'DOYE - 20 février 2020
Mia FERRIER LOPEZ - 20 février 2020
Ninon FAGOT - 21 février 2020
Maya HEU - 25 février 2020
Jules BOUTET - 26 février 2020
Nathanaël DUPUY - 28 février 2020
Johan CHABART - 29 février 2020
Kamelia RACHID - 03 mars 2020
Zendaya LEUCLAIRE - 03 mars 2020
Ange YANG PHILIPPO - 05 mars 2020
Taelia COURGEON-ZAVAGNO - 06 mars 2020
Noémie SILVA DE OLIVEIRA - 13 mars 2020
Nayann HALIDANE SAÏD MOGNE - 14 mars 2020
Pawel JOBET JARZYNKA - 16 mars 2020
Sacha DOUCET - 22 mars 2020
Victor MICHAUX - 23 mars 2020
Agathe GALLOIS - 29 mars 2020
Alice COULON - 03 avril 2020

Ethan TRAN - 07 avril 2020

Nour HEMIDANI - 11 avril 2020

Timéo BLANLUET - 12 avril 2020

Adam DAVID - 14 avril 2020

Robin PUIGVERT - 15 avril 2020

Taha FIDALGO CARNEIRO - 15 avril 2020

Eunyce ISSANGA-TCHIBINDA - 16 avril 2020

Nathan RAVAUD - 17 avril 2020

Allan PINAULT - 19 avril 2020

Mathis JAMAIN - 24 avril 2020

Nous félicitons l'union de

Mohamed BAYO et Aïssatou BALDE - 01 février 2020

Issam BENKHALED et Malika ZAHID - 22 février 2020

Nous regrettons le départ de

Jacky PAGÉGIE - 87 ans

Louise RUET veuve BAILLOT - 89 ans

Alain PENET - 66 ans

Noël DE SAINT-JORES - 67 ans

Gérard JOUSSET - 73 ans

Andrée LACÔTE épouse CAILLARD - 81 ans

Guy Adolphe GRANDSIRE - 87 ans

Joseph CORDIER - 94 ans

Raymond BARDEAU - 96 ans

Bronislaw BEDNARZ - 89 ans

Jeanine TARTREAU - 83 ans

Fabien GAUGUELAIS - 65 ans

Christian BIDAULT - 74 ans

Marie-Claude LEPAIN - 76 ans

Jean-Claude MARCHAND - 84 ans

Madeleine CLEMENT - 68 ans

Dominique CHÂTEAU - 59 ans

Fernando DE VASCONCELOS DE OLIVEIRA - 70 ans

Janine FLEURY épouse SOTTEAU - 87 ans

Monique MORIZE veuve GRÉARD - 86 ans

Robert RAMBARO - 80 ans

Françoise ALLIMONNIER épouse LAVOLLÉE - 76 ans

Fernand GINI - 89 ans

Raymond PUTZOLA - 67 ans

Diégo LISCIANDRA - 77 ans

Bernard LARIGAUDRIE - 83 ans

Jeanine RINGUÉDÉ veuve RUCH - 87 ans

Jean CURIEL - 87 ans

Antoine SARRAZIN - 83 ans

Rémy MÉNIGAULT - 83 ans

André AGOGUÉ - 86 ans

Jacques SAILLANT - 96 ans

Georgette GIRARD veuve TAMBOURIN - 94 ans

Pierre GUESDON - 87 ans

VACANCES

(fermeture les
13 et 14 juillet / 31 août)

du 6 JUILLET
au 28 AOÛT 2020

d'ÉTÉ 2020

les
centres
de loisirs

les
relais
de quartier

le Grand Liot

sont
OUVERTS:

la
médiathèque

SEA Sport Été
Animation

le
Château de l'Étang
(uniquement en juillet)

le PIJ Point
Information
Jeunesse
(uniquement sur rendez-vous)

pour les

Enfants

et les

Jeunes

de Saran

À PARTIR
DE 3 ANS

Direction de
l'Éducation et
des Loisirs :
02 38 80 34 18

Saran



{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.ville-saran.fr